



Pour une revue sur la concertation et la participation citoyenne

Avant-projet

◆ Les ambitions de la revue

Les pratiques participatives se diffusent dans une grande diversité de milieux : les associations, les professionnels, les entreprises, les collectivités territoriales, les administrations d'Etat, les agences publiques... Des questions traversent l'ensemble de la société sur leurs formes et modalités, sur leurs résultats, sur leur contribution aux grands défis de la société. L'ambition de la revue est de susciter un débat constructif au sujet de la participation citoyenne, de créer des ponts entre les chercheurs, les praticiens et les citoyens intéressés par ce sujet. Il s'agit de contribuer à une culture commune de la participation citoyenne et de la concertation dans l'espace public en provoquant des croisements de regards, alors qu'actuellement, les échanges sont le plus souvent internes à des espaces professionnels ou des groupes sociaux spécifiques.

En résumé, les objectifs de la revue sont les suivants :

- contribuer à une culture commune de la participation citoyenne ;
- questionner le sens des pratiques, traiter les controverses, faire progresser les réflexions ;
- donner à voir les contributions de la concertation et de la participation citoyenne aux défis sociétaux d'aujourd'hui.

La perspective de la revue est de construire un espace de débat en mobilisant des éclairages diversifiés et en s'adressant à un public large de praticiens, décideurs publics et citoyens intéressés par les questions de démocratie.

◆ La gouvernance de la revue

Pendant la période de préfiguration, le pilotage du projet sera assuré par l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC) avec les premiers partenaires rassemblés dans un Groupe de projet : ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires, CGDD (Conseil général du développement durable, Ministère de la Transition écologique), CNDP (Commission nationale du débat public), DITP (Délégation interministérielle pour la transformation publique).

Dans une phase ultérieure, nous proposons que la revue soit pilotée par un collectif (association ou autre statut) afin de gagner en légitimité et de mobiliser un lectorat étendu. Outre les organismes qui composent le groupe de projet, ce collectif pourra regrouper :

- des agences publiques : Ademe, Agences de l'eau...
- des associations de collectivités territoriales, de commissaires enquêteurs, d'acteurs de la démocratie participative (Démocratie ouverte, Décider ensemble...), de citoyens engagés dans des instances participatives comme les Conseils de développement, de réseaux présents sur le terrain...
- des chercheurs (GIS Démocratie et Participation) ou des universités.

Ce collectif déterminera les instances de gouvernance de la revue. Il pourra créer par exemple :

- un Comité éditorial qui choisira les thématiques de la revue et qui composera un (ou des) Comité(s) de rédaction en charge de ces thématiques, sous la coordination d'un rédacteur en chef ;
- un Comité des financeurs qui contribuera au budget de la revue.

◆ **Le lectorat**

La revue vise un public issu de :

- institutions publiques : agents de l'Etat et des agences publiques ; garants ;
- collectivités territoriales : agents et élus en charge de la participation ou autres services concernés ;
- secteur associatif : commissaires-enquêteurs ; animateurs de démarches collectives dans les territoires ; acteurs de la solidarité, de l'éducation populaire, de la participation citoyenne ;
- secteur privé : consultants ; salariés d'entreprises.

Globalement, ce public est estimé par nous, sur la base de travaux de recherche et des réseaux existants, entre 16.000 et 22.000 personnes. Il faut y ajouter les citoyens engagés dans des instances participatives ou intéressés par les questions de démocratie, les élus non encore engagés dans des démarches de participation mais intéressés par cette perspective, le grand public intéressé par les questions de démocratie et de société (non chiffré).

◆ **Les caractéristiques de la revue**

A ce stade de l'avant-projet, les options choisies par le Comité de projet sont les suivantes :

- Périodicité : trimestrielle ou quadrimestrielle.
- Formats : un format écrit (article) est privilégié. Des formats audio (podcasts) ou vidéo restent en discussion.
- Support : un support numérique sur un site dédié est indispensable. Une édition papier reste en discussion.
- Diffusion : gratuite (sous réserve d'un modèle économique cohérent).

◆ **Sujets possibles**

Plusieurs thèmes ont été évoqués pour les premiers numéros. Ils sont mentionnés ici sous réserve de confirmation. Il s'agit à chaque fois du thème principal, auquel pourront d'ajouter des rubriques portant sur des questions plus précises et plus concrètes.

1. La participation citoyenne transforme-t-elle la société ?
D'un côté, les effets sur la capacitation des citoyens, sur leur vision des élus et des représentants de l'Etat, sur la décision publique et les modes de gouvernance, sur la gestion des communs...
D'un autre côté, *citizen washing* et récupération, participation cantonnée au enjeux locaux ou sans prise réelle sur la décision, professionnalisation et marché de services...
Eclairages contrastés sur les effets de la participation, vus par des chercheurs et des responsables politiques et associatifs.

2. Délibérer dans un monde en crise

Les crises se succèdent les unes aux autres, l'urgence est de mise, la simplification des procédures semble s'imposer. Entre zapping des engagements, manichésimes véhiculés par les médias, démocratie du « faire » et radicalisation des conflits, peut-on encore débattre ? Quelle place reste-t-il pour la délibération ? Quels sont les lieux de débat pertinents et construisent-ils du commun ?

3. La demande sociale de participation existe-t-elle ?

Les participants aux dispositifs participatifs ne représenteraient de fait qu'une petite partie de la population, la majorité restant indifférente. On parle de « toujours les mêmes », des « 1% de participants »... L'injonction à participer est forte mais quelle proportion de la société concerne-t-elle vraiment ? Le nombre effectif de participants est-il un indicateur pertinent de la demande sociale de participation ? Comment mesure-t-on celle-ci ? Cette demande correspond-elle à un besoin exprimé par les citoyens ? Est-elle plutôt un souhait des pouvoirs publics ? Est-elle simplement le produit de l'offre existante ?

◆ **Calendrier**

2021

- Constitution du Groupe de projet
- Mobilisation de retours d'expériences de revues (Alternatives humanitaires, Silomag, Horizons publics)
- Définition des objectifs et d'un processus de travail, élaboration d'un avant-projet

Ces étapes ont été réalisées.

2022 (Premier et deuxième trimestre).

- Elaboration d'un numéro prototype (numéro zéro, non diffusé)
- Mobilisation de financeurs
- Définition du modèle économique

2022 (Troisième ou quatrième trimestre)

- Rédaction et diffusion du numéro 1.